

**PRIMES ECONOMIES D'ENERGIE 2014
DANS LE CADRE DU DISPOSITIF CEE DE GDF SUEZ
SUR LE MARCHE DES PARTICULIERS**

En € TTC

Grille CEE 2014 clients et prospects	zone géographique H1	zone géographique H2	zone géographique H3
Chaudière à condensation / à micro cogénération	200,00 €	180,00 €	130,00 €
Chaudière basse température	45,00 €	40,00 €	25,00 €
Programmeur d'intermittence (chauffage à combustible)	30,00 €	25,00 €	20,00 €
Radiateur	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Sonde extérieure de température	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Robinet thermostatique	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Pompe à chaleur Eau/Eau	305,00 €	295,00 €	220,00 €
Pompe à chaleur Air/Eau	270,00 €	230,00 €	175,00 €
Pompe à chaleur Air/Air	230,00 €	100,00 €	50,00 €
Chauffe eau thermodynamique	30,00 €	30,00 €	30,00 €
Programmeur d'intermittence (pompe à chaleur)	10,00 €	10,00 €	10,00 €
Chauffe Eau Solaire Individuel	20,00 €	35,00 €	70,00 €
Système solaire combiné (SSC)	75,00 €	60,00 €	50,00 €
Chaudière biomasse	600,00 €	520,00 €	440,00 €
Appareil indépendant de chauffage au bois	150,00 €	125,00 €	85,00 €
Isolation des combles et toitures (euros/ mWhc)	2,80 €	2,80 €	2,80 €
Isolation des murs (euros/ mWhc)	2,80 €	2,80 €	2,80 €
Isolation des planchers (euros/ mWhc)	2,80 €	2,80 €	2,80 €
Fenêtre (s) par lot	35,00 €	30,00 €	15,00 €
Ventilation Mécanique Contrôlée (double flux)	40,00 €	30,00 €	20,00 €
Ventilation Mécanique Contrôlée (simple flux auto-réglable)	35,00 €	25,00 €	10,00 €
Ventilation Mécanique Contrôlée (simple flux hygro-réglable)	35,00 €	30,00 €	25,00 €

- La grille 2014 est applicable sur les travaux facturés à compter du 1^{er} janvier 2014 (date de facture faisant foi) par opération standardisée déposable et éligible au dispositif des Certificats d'Economies d'Energie.
- Les primes économies d'énergie sont cumulables entre elles pour une même adresse de travaux. Elles ne sont pas cumulables avec un prêt abondé par la direction Clients Habitat et Professionnels.
- Le bénéficiaire des primes est le titulaire de la facture des travaux.
- Les primes sont exprimées en euros TTC par opération standardisée et par zone géographique à l'exception de l'isolation des murs, combles et toiture et plancher exprimées en euros TTC par mWhc.
- La zone géographique est définie par le département de l'adresse des travaux du bénéficiaire.